



BASSINS

Extrait du procès-verbal de la séance de Municipalité du 23 septembre 2019 à 18h30

- Décide de dédommager exceptionnellement une citoyenne mécontente de l'état du stand de tir lors de sa location;
- Décide d'accepter une demande de réservation d'une concession de deux tombes de corps pour une période de 30 ans dès le jour du décès ;
- Décide de fixer les dates des séances du Conseil communal pour l'an 2020 ;
- Décide de convier les opposants au plan d'affectation communal (PACom) les 7 et 9 octobre prochains ;
- Décide d'engager le déneigeur dans son quota d'heures pour divers travaux communaux ;
- Décide de faire évacuer un bateau sis sur la parcelle communale N°326 à la Cézille. Cette dernière sera clôturée afin d'éviter ce genre de désagrément .

La Municipalité